

Inscriptions année universitaire 2019/2020 au Campus de Bourg-en-Bresse de l'université JM Lyon 3

Licences professionnelles et DCG

Licence pro. Assistant de Gestion Administrative et Financière - IUT Lyon3

Licence professionnelle Chargé des Ressources Humaines - IUT Lyon3

Licence professionnelle Commerce en Banque-Assurance - IAE Lyon3

Licence professionnelle GSI Paie - IAE Lyon3

DCG - IAE Lyon3

Candidature

Sélection sur dossier et entretien de motivation.

L'accès à ces formations doit être validé par la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

Les candidatures se font en ligne sur le site de l'Université à des dates variées selon les formations. C'est pour cette raison que nous vous invitons à vous rendre directement sur la page dédiée des formations qui vous intéressent et de prendre connaissance des démarches d'inscriptions pour chacune d'entre elles.

Après enregistrement de votre candidature sur le site dédié, vous recevrez par mail un dossier à retourner au Campus de Bourg en Bresse, accompagné des pièces demandées (dont lettre de motivation, CV, bulletins scolaires, etc...)

Masters et passerelle MSH/CEG

Master 1 Marketing et Vente en BtoB - IAE Lyon3

Master 1 Management des Opérations - IAE Lyon3

Master 2 Marketing et vente en BtoB - IAE Lyon3

Master 2 Management Industriel et Logistique - IAE Lyon3

Passerelle 3ème année Gestion MSH/CEG - IAE Lyon3

Candidature

Sélection sur dossier et entretien de motivation.

L'accès à ces formations doit être validé par la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

Les candidatures se font en ligne sur le site de l'Université à des dates variées selon les formations. C'est pour cette raison que nous vous invitons à vous rendre directement sur la page dédiée des formations qui vous intéressent et de prendre connaissance des démarches d'inscriptions pour chacune d'entre elles.

Après enregistrement de votre candidature sur le site dédié, vous recevrez par mail un dossier à retourner au Campus de Bourg en Bresse, accompagné des pièces demandées (dont lettre de motivation, CV, bulletins scolaires, etc...)

Licences générales

Licence de Droit

Licence d'Histoire

Licence Gestion MSH-IAE Lyon3

Inscription en ligne sur parcoursup.fr

Candidature

Vous souhaitez rejoindre le Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean Moulin Lyon 3 à la rentrée prochaine en intégrant une première année de licence générale? Vous êtes concerné par la nouvelle plateforme nationale d'admission « Parcoursup ». La saisie des vœux est ouverte depuis le 22 janvier jusqu'au 13 mars.

Cette plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur remplace Admission Post-Bac (APB), pour les admissions en 1re année des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur : licences générales (droit, histoire, gestion MSH) seulement sur notre Campus.

C'est sur Parcoursup que vous devez constituer votre dossier, déposer vos vœux et répondre aux propositions d'admission des établissements.

>>> Retrouvez toutes les informations sur la plateforme Parcoursup

>>> Retrouvez tous les tutos vidéos sur Parcoursup

Le calendrier 2019

22 janvier au 14 mars: création du dossier sur Parcoursup et formulation des vœux (10 maximum, sans classement)

Jusqu'au 3 avril: possibilité de finaliser le dossier (complément d'informations, ajout d'une pièce manquante, etc.). Après cette date, les vœux ne pourront plus être modifiés.

À partir du 15 mai : propositions d'admission aux candidats par les établissements

Jusqu'au 19 juillet : confirmation du choix de formation

Du 25 juin au 14 septembre : phase complémentaire pour les candidats qui n'auront reçu aucune proposition et qui souhaiteront candidater dans les formations encore ouvertes.

Réponse aux propositions d'admission

Du 15 au 19 mai : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 18 mai vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 22 mai inclus.

À partir du 20 mai : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 5 juillet vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 7 juillet inclus.

17 juillet(dernières propositions d'admission) : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

Important

Dès qu'une proposition vous sera faite, vous devrez penser à répondre ou à mettre la proposition en attente sur la plateforme Parcoursup. Si vous ne le faites pas dans les délais prévus, le vœu sera automatiquement annulé.

Vous avez des questions ? [Consultez les « Questions fréquentes » sur Parcoursup](#)

Qui est concerné par Parcoursup ?

Tous les candidats (lycéens, apprentis, étudiants en réorientation interne ou externe,...) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup.

Ne sont pas concernés :

les étudiants qui redoublent (ils doivent directement se ré-inscrire dans leur établissement)

les candidats soumis à une demande d'admission préalable (DAP), notamment les étudiants étrangers

les candidats à la formation continue.

[Equipe pédagogique référente](#)

Service alternance

[Accompagnement dans votre orientation et votre recherche d'une entreprise en alternance](#)

Pôle Handicap

Le Pôle Handicap Étudiant accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap qui nécessitent des aménagements tout au long de leur année universitaire (accessibilité aux locaux, accompagnement pédagogique, aménagement d'examens, aide à l'insertion professionnelle).

Pour les contacter et en savoir plus :

handicap@univ-lyon3.fr

Centre d'examens

[Centre d'examens pour le TOEIC, TOEFL et Test SIM](#)

Entrepreneuriat

[Entreprendre au Campus de Bourg-en-Bresse](#)

Mise à jour : 18 mars 2019